

Vous mettez votre enfant en garde 40 h par semaine, toute l'année, la garde vous coûtera, toute aide de la CAF déduite :

→ Vous êtes seule et vous percevez le RSA, il restera à votre charge:

Pour une crèche collective	54,95 €
Pour une assistante Maternelle	156,54 €
Pour une micro-crèche	239,93 €
Pour une garde à domicile (en direct)	1 382,58 €

→ Vous êtes seule et vous gagnez le SMIC, il restera à votre charge:

Pour une crèche collective	102,05 €
Pour une assistante Maternelle	156,54 €
Pour une micro-crèche	239,93 €
Pour une garde à domicile (en direct)	1 382,58 €

→ Vous vivez en couple et vous gagnez chacun le SMIC, il restera à votre charge:

Pour une crèche collective	205,67 €
Pour une assistante Maternelle	322,14 €
Pour une micro-crèche	353,03 €
Pour une garde à domicile (en direct)	1 548,18 €

→ Vous vivez en couple et vous gagnez à vous deux au moins 3000€ par mois, il restera à votre charge:

Pour une crèche collective	280,80 €
Pour une assistante Maternelle	322,14 €
Pour une micro-crèche	353,03 €
Pour une garde à domicile (en direct)	1 548,18 €

→ Vous vivez en couple et vous gagnez à vous deux au moins 4100€ par mois, il restera à votre charge:

Pour une crèche collective	386,22 €
Pour une assistante Maternelle	435,22 €
Pour une micro-crèche	466,07 €
Pour une garde à domicile (en direct)	1 661,26 €

→ Vous vivez en couple et vous gagnez à vous deux au moins 4600€ et plus par mois: il restera à votre charge:

Pour une crèche collective	430,18 €
Pour une assistante Maternelle	435,22 €
Pour une micro-crèche	466,07 €
Pour une garde à domicile (en direct)	1 661,26 €